

Le 2 juin 2026,

Aux habitants et riverains avenue Jules Nadi,  
rue Commandant Noir, rue Rémy Vallet, rue  
Monier.

Madame, Monsieur,

La Ville de Tain l'Hermitage et ARCHE Agglo ont mené en 2025 des travaux de réhabilitation de réseaux et d'aménagement urbain dans les rues Commandant Noir, rue Pinard, route de Larnage. Une seconde phase de ce projet d'ensemble va concerner l'avenue Jules Nadi, depuis le carrefour avec la RN7 jusqu'au rond point Pinard.

Ces travaux débiteront par la réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable à compter de la semaine du 22 juin, puis se termineront par la réfection globale de la voie et des cheminements piétons, et dureront environ un an dans leur globalité. Pendant toute cette période, ce tronçon de l'avenue Jules Nadi sera fermé à la circulation. Une déviation sera mise en place, les rues Monier et le barreau de la rue Commandant Noir verront leur sens de circulation modifié.

L'accès à l'avenue Jules Nadi pour les piétons et pour les riverains sera toutefois maintenu dans la mesure du possible et selon l'avancée du chantier. Durant les premiers mois, et notamment toute la période estivale, le secteur le plus impacté sera celui proche du carrefour avec la RN7, puis progressivement en direction de la rue Commandant Noir. L'accès à l'avenue Nadi sera maintenu depuis le rond point Pinard, pour les riverains uniquement, avec un dégagement possible par la rue Monier ou par la rue Commandant Noir.

Conscients que ces travaux impacteront sensiblement votre quotidien, les entreprises et les différents intervenants mettront tout en œuvre pour réduire le plus possible leurs incidences et désagréments.

Afin d'optimiser les travaux sur les réseaux humides, et si vous possédez un bien dans la zone concernée par ces travaux, nous vous saurons gré de nous indiquer aussi tôt que possible tout projet d'aménagement, de construction ou de rénovation à moyen ou plus long terme que vous pourriez avoir sur votre bâtiment ou parcelle, et qui pourraient nécessiter la création d'un nouveau branchement d'eau potable ou d'assainissement. Ces projets pourraient être par exemple la création d'un nouveau logement, une division parcellaire en vue de construire, un projet de nouvelle activité professionnelle, ...

Les services de la Ville et d'Arche Agglo se tiennent à votre entière disposition pour recueillir vos interrogations et vous apporter tout renseignement relatif à ce projet.

Vos contacts :

- Arche Agglo : service eau et assainissement, 04 75 45 88 33, [eau-assainissement@archeagglo.fr](mailto:eau-assainissement@archeagglo.fr)
- Ville de Tain l'Hermitage : services techniques, 04 75 08 90 51, [st@ville-tain.com](mailto:st@ville-tain.com)

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération pour que ces futurs travaux soient une réussite et ainsi permettent d'améliorer durablement la qualité de vie au sein de votre Ville.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour la Ville de Tain l'Hermitage

Le Maire  
Cyril LAURENT



Pour Arche Agglo

Le Vice-Président  
en charge de l'Eau et de l'Assainissement  
Pascal CLAUDEL

